

Traits régionaux en protoroman

Robert DE DARDEL
Université de Groningen¹

Every spoken linguistic system shared by the community in its whole linguistic field has, in addition, structurally related regional variants covering a smaller space; for instance, present-day French *soixante-dix* of the common norm, has *septante* as a regionalism in eastern France, Belgium and French Switzerland. This implies that Proto-Romance, the mother tongue of Romance, has also had a common norm with regionalisms; the problem, however, is that the comparative method, the only one enabling us to reconstruct a proto-language, has been conceived for the reconstruction of the common norm only; fortunately, the existence of certain types of regionalisms may nevertheless be proven by means of alternative methods, as the present paper is meant to show.

1. Introduction

On parle actuellement beaucoup de régionalismes à propos de langues vivantes, parfois aussi à propos de langues mortes pour lesquelles on dispose de témoignages écrits localisés². Mais comment aborder une langue morte sans témoignage écrit? La question se pose pour le protoroman reconstruit à partir des parlers romans, dont j'ai fait ma spécialité. Cet exposé est censé y apporter une réponse.

Je commence par un bref tour d'horizon théorique des notions de champ, d'isoglosse et de régionalisme, en me fondant sur des données actuelles, tirées du domaine francophone, surtout suisse romand (référence au *DSR*)³; puis, j'applique cette théorie au protoroman et l'illustre d'éventuels régionalismes lexicaux. Mon approche est essentiellement descriptive⁴.

1 Professeur honoraire; Oosterweg 36, NL-9751 PH Haren.

2 Des principes d'analyse ont été formulés pour l'ancien gallo-roman par Henry (1972, pp. 254-255) et Serme (1999).

3 Pour la terminologie relative aux champs (2.1) et aux isoglosses (2.2), cf. Dardel (1991, 1993), dont certains passages sont repris ici presque textuellement.

4 L'examen des fonctions du régionalisme, qui est d'ordre explicatif, est prévu dans une étude séparée.

2. Tour d’horizon théorique

2.1. *Champs*

En fait d’entités spatiales, on peut distinguer, en s’inspirant de Pohl (1978), deux types de champ: le **champ linguistique**, qui est un espace à l’intérieur duquel les sujets parlent la même langue, donc sans problèmes d’intercompréhension sérieux, et le **champ de communication**, qui est un espace à travers lequel une information donnée se répand sans rencontrer d’obstacle sérieux de nature linguistique ou non linguistique. La France francophone et la Suisse romande appartiennent au même champ linguistique, tandis que la France et la Suisse, envisagées dans leur totalité, constituent chacune un champ de communication. Le plus souvent, champ linguistique et champ de communication ne se recouvrent pas; ce que j’appellerai ici un **champ moyen** est l’espace qu’un champ linguistique et un champ de communication ont en commun; la France francophone et la Suisse romande sont deux champs moyens.

2.2. *Isoglosses*

Le champ moyen n’est pas absolument uniforme; il est parcouru en tous sens par des **isoglosses**, qui pour la plupart ne compromettent pas l’intercompréhension; tel est le cas, par exemple, dans le français parlé en France, de l’articulation apicale ou vélaire du phonème /r/ et des synonymes *soixante-dix* et *septante*. Ces isoglosses possèdent une certaine mobilité au sein du champ moyen; c’est pourquoi je les appelle **isoglosses instables**.

L’isoglosse instable peut, dans sa progression spatiale, atteindre la limite entre deux champs moyens au sein d’un champ linguistique, voire, au-delà, celle du champ linguistique lui-même. Arrivée à l’une ou à l’autre de ces limites, l’isoglosse a tendance à s’immobiliser, à devenir une **isoglosse stabilisée**; et l’accumulation de telles isoglosses le long d’une limite forme un **faisceau d’isoglosses, monolingues** dans le premier cas, **bilingues** dans le second. Dans les rapports linguistiques entre la France et la Suisse romande, la prononciation vélaire du /r/, venue de France, forme une isoglosse qui franchit nettement la limite des deux champs moyens, tandis que l’isoglosse des adjectifs numériques *soixante-dix* / *septante* s’y stabilise à peu près dans l’usage oral, scolaire et administratif (*DSR*).

2.3. *Régionalismes*

L'analyse des régionalismes se fondera sur les réflexions suivantes, inspirées par la littérature ou par mes propres observations.

Le système d'une langue parlée commune, c'est-à-dire couvrant uniformément dans l'espace un champ linguistique ou un champ moyen, est doublé par des régionalismes, d'une étendue spatiale moindre. Il s'agit là probablement d'un phénomène universel⁵. Les régionalismes se caractérisent par des isoglosses instables, qui s'entrecroisent en tous sens; dans ces conditions, il ne faut pas chercher à définir un parler régional, mais seulement des régionalismes⁶.

Les régionalismes et les dialectes sont des faits distincts. Les régionalismes ne s'organisent pas en systèmes, mais font système avec la langue commune, tandis que les dialectes forment des systèmes à part. Le régionalisme est donc utilisé aussi en l'absence de dialectes; à travers la langue commune, les utilisateurs de régionalismes se comprennent assez bien de région à région, alors qu'il n'y a pas nécessairement d'intercompréhension entre locuteurs de dialectes situés dans l'espace d'une langue commune⁷.

Il faut distinguer le **régionalisme au sens strict**, réservé à une réalité commune à tout le domaine de la langue commune, et le **régionalisme au sens élargi**, réservé à une réalité régionale⁸. Pour le premier vaut qu'entre un régionalisme et sa contrepartie dans la langue commune, en général un lexème⁹, il y a un rapport synonymique soit total, impliquant un choix libre (*huitante / quatre-vingts*), soit partiel, en termes d'hyponyme et d'hypéronyme (3.2.1, 3.2.2), ce qui n'exclut pas des différences d'emploi dans une perspective sociolinguistique¹⁰. Pour le second type, le régionalisme au sens élargi, vaut que la contrepartie dans la langue commune est une périphrase (3.2.3), éventuellement sous la forme d'une définition de la chose nommée, comme pour le régionalisme suisse *bisse* «canal d'irrigation,

5 Wolf, 1972, p. 171; Rey, 1983, p. 556; Corbeil, 1986, p. 56.

6 Tuailon, 1977, p. 16; Straka, 1983, p. 36; Martin, 1997, p. 58.

7 Rey, 1983, p. 552; Straka, 1983, p. 39; Martin, 1997, p. 58.

8 Poirier, 1995, p. 29.

9 Il arrive qu'à la place d'un lexème la langue commune présente dans ce cas une périphrase brève, comme *passible d'amende* pour le suisse romand *amendable* (DSR) ou *femme qui dirige...* pour *(la) cheffe* (DSR), ce dernier cas illustrant le fait que le français de Suisse est plus prompt que celui de France à féminiser les noms de professions (cf. DSR 801).

10 Francard (1995), à propos de *diner* et *souper* en Wallonie.

creusé dans la terre et le roc ou fait de planches de bois soutenues par des poutres ...» (*DSR*)¹¹.

En face du terme de la langue commune, on peut n'avoir qu'un ou deux régionalismes (*quatre-vingts / huitante / octante*), ou toute une série, répartie dans l'espace en forme de «patchwork», ce qui est le cas des régionalismes français pour *tourner la salade* (Walter, 1988, pp. 166-168)¹².

La formation aussi bien de la langue commune que des régionalismes demande une explication. On peut soutenir que la langue commune résulte soit d'une norme, éventuellement auréolée de prestige, imposée dans le champ, soit des exigences de la communication entre individus de ce champ (*cf.* l'expansion du mot suisse *chalet* en France, *DSR* 218-220), soit d'une combinaison des deux¹³. Si les régionalismes échappent à ces deux facteurs, c'est qu'ils sont régis par d'autres facteurs, tout aussi déterminants, mais de portée locale¹⁴.

Historiquement parlant, le régionalisme a des origines diverses; voici des exemples suisses romands: substrat (*chalet*), adstrat (*poutzer*), dialecte (*bisse*), évolution de la langue commune décalée dans l'espace (*déjeuner* «repas du matin» / *déjeuner* «repas de midi»), archaïsme de la langue commune (*fin* comme adverbe, *il est fin rond* «il est tout à fait ivre», Baldinger, 1961, p. 161) et création locale (*ficelle* «funiculaire»)¹⁵.

11 Tuaille, 1977, p. 10; Boulanger, 1985, p. 127; Poirier, 1995, p. 30.

12 Les éléments de la définition donnés jusqu'ici ne sont pas innocents et peuvent prêter à discussion, dans la mesure où l'on admet, comme je l'ai fait, que tout régionalisme a sa contrepartie lexicale ou périphrastique dans la langue commune. Par là sont en effet exclues d'éventuelles covariantes diatopiques dont aucune ne serait sentie comme non marquée et représentative de la langue commune. Tuaille (1977, p. 10) discute cette question à propos du système phonologique en français.

13 Pour Wolf (1972, pp. 172, 176), la substitution de la koiné française à l'ancien idiome régional est le résultat d'un développement historique, à savoir l'accession du francien au statut de langue nationale française, «favorisée par sa situation géographique centrale et avant tout par la centralisation politique».

14 Tels l'économie linguistique, un besoin de communication plus restreint dans l'espace ou plus spécifique, un besoin d'identification locale, l'avantage d'une exploitation sémantique ou diastatique de paires synonymiques et naturellement la nécessité des régionalismes au sens élargi.

15 Martin, 1977, pp. 62-64; *DSR* (10-11).

3. Analyse du protoroman

Si les réflexions théoriques que je viens de livrer sont fondées, le protoroman, en tant que langue commune du latin parlé de l'antiquité, n'échappe pas à la règle et est, lui aussi, doublé de régionalismes. La difficulté est de mettre cette réalité supposée en évidence, parce que la grammaire comparée historique ne permet de reconstruire que la langue commune et qu'il faut chercher des méthodes alternatives pour y repérer d'éventuels régionalismes.

Je distinguerai et traiterai séparément deux phases du protoroman, ordonnées chronologiquement, entre lesquelles il n'y a pas de différence qualitative ni de solution de continuité.

3.1. *L'existence de régionalismes*

3.1.1. Première phase

Dans l'antiquité, Rome régissait un vaste champ de communication, au sein duquel, autour du bassin occidental de la Méditerranée, le latin parlé par les masses formait un champ moyen. Ce champ correspondait dans l'espace à ce que les romanistes nomment la **Romania**. Il avait sa langue commune, d'extension variable selon l'époque, dont l'uniformité dans l'espace, attestée par les parlers romans, était sans doute moins le fait d'une norme imposée, comme aujourd'hui en France, que celui des exigences de l'intercompréhension entre locuteurs du champ et de ce que Hock (1991, p. 470) nomme «dialect levelling»¹⁶.

C'est dans ce cadre qu'on peut supposer l'existence de régionalismes. Il est vrai que leurs isoglosses ont depuis lors été en grande partie effacées par la formation des parlers romans. Et pourtant, on en trouve aujourd'hui encore des vestiges, dans les dialectes vivants, qui n'ont presque jamais de limites franches et diffèrent entre eux par une série ininterrompue d'isoglosses simples, recouvrant, de proche en proche, tout le domaine et s'additionnant en fonction de leur distance¹⁷. Il s'agit donc bien d'isoglosses originaire-

16 Il s'agit en l'occurrence d'une tendance à l'effacement, dans les territoires conquis, des différences dialectales ayant pu exister au départ, en Italie centrale, entre les conquérants. Hock illustre ce phénomène par l'anglais, qui présente un réseau d'isoglosses dialectales plus serré en Angleterre qu'aux Etats-Unis, et, dans ce dernier cas, un réseau plus serré dans l'est que dans l'ouest, conquis dans un second temps.

17 Je me réfère aux pages de Schuchardt (1928, pp. 166-170) où sont décrites les impressions d'un linguiste se rendant à pied ou sur sa monture, de village en village, de la Toscane jusqu'en France. On trouve des remarques de même portée chez Saussure (1949,

ment instables et qui ne se sont point groupées en faisceaux, donc de traits régionaux du protoroman, antérieurs aux limites linguistiques et politiques modernes.

C'est en cela que consiste la première phase du protoroman.

3.1.2. Seconde phase

Dans une seconde phase, logiquement, sinon toujours temporellement, postérieure à la première, Rome tend à se décentraliser et la Romania à se fragmenter sur le plan socio-économique et politique: isolement au moins relatif de la Sardaigne et de la Dacie, réformes de Dioclétien, empire de Charlemagne, et j'en passe. Il se forme de ce fait, à l'intérieur de la Romania, des champs de communication, aux limites desquels des isoglosses instables, activées par de nouveaux centres d'expansion, s'accroissent et se stabilisent, produisant de nouveaux champs moyens, puis de nouveaux champs linguistiques, que caractérisent des innovations communes, doublées à leur tour de nouveaux régionalismes. C'est ce type de fragmentation qui est à l'origine des parlers romans modernes. Ainsi se reforme, mais en unités spatiales plus réduites, la situation de la première phase: à savoir, la coexistence de langues communes et de régionalismes.

Les isoglosses instables de la première phase subsistent çà et là comme limites dialectales, mais ne font pas partie du système des langues communes et des régionalismes. Se confirme donc pour le protoroman ce que d'aucuns admettent, au moins en théorie, à savoir que, dans une perspective diachronique, le régionalisme et le dialecte participent d'une même évolution, dont le régionalisme marque le début, le dialecte la fin.

3.2. *Exemples de régionalismes dans la première phase*

Après ce long préambule, ce qui nous intéresse, c'est évidemment d'épingler et de décrire des régionalismes de la première phase. En voici quelques exemples, illustrant trois méthodes d'enquête alternatives.

3.2.1. Régionalisme issu d'un lexème substratique

Dans mon premier exemple, je tire parti d'un lexème substratique.

De la part de lexèmes substratiques, antérieurs donc aux conquêtes des Romains, on peut s'attendre, s'ils subsistent, à ce que, le moment venu, ils

pp. 278-279), et, chez Hock (1991, p. 446), une carte d'isoglosses de l'ancien haut-allemand, qui met ce phénomène en relief.

soient pris en charge par le protoroman en tant que langue commune et, par cette voie, répandus, au-delà de leur domaine d'origine, dans la Romania entière. C'est d'ailleurs ce qui se produit pour les mots d'origine gauloise *beccum*, *caballum*, *carrum* et *pettiam*.

Or, il n'en est pas toujours ainsi, et les grammaires historiques des parlers romans font état de traits substratiques affectant une partie limitée de la Romania, voire un seul parler. Un exemple en est le gaulois *cassanum* «chêne». Ce mot apparaît aujourd'hui en gallo-roman et dans quelques régions limitrophes, le reste de la Romania étant occupé par plusieurs autres termes de l'antiquité latine et prélatine désignant le chêne; cette situation me semble renvoyer, en protoroman, à une distribution des termes où en tout cas *cassanum* est un régionalisme, de sens spécifique et sans autre contrepartie dans la langue commune que le terme générique correspondant *arborem*¹⁸.

3.2.2. Régionalisme lexical d'origine latine

Mon deuxième exemple se rapporte au lexique latin en protoroman.

L'exemple de *cassanum*, que je viens d'évoquer à propos des lexèmes substratiques, s'inscrit à vrai dire dans un processus plus étendu¹⁹. Outre ce terme, il existe pour désigner le chêne toute une série d'étymons latins, comme *quercum* et *roborem*, et prélatins. Il se peut que, même compte tenu de la désignation des différentes variétés du chêne et sous réserve de leur étagement diachronique, des dérivés de ces étymons, en relation synonymique, aient eu en protoroman, dès la première phase, une disposition spatiale par juxtaposition de régionalismes («patchwork»), hyponymes d'*arborem*; c'est une hypothèse fragile pourtant, qu'il faudrait encore vérifier par une analyse historique complète des termes romans appartenant à ce champ sémantique²⁰.

3.2.3. Régionalisme au sens élargi

Mon troisième et dernier exemple concerne un régionalisme au sens élargi, c'est-à-dire exprimant un référent local.

18 Cf. Rohlfs, 1971, pp. 98-99. Il ne faut pas exclure l'action d'un facteur culturel, le chêne étant l'arbre saint des druides. Cet exemple est traité, mais dans une optique un peu différente, par Dardel (1996, p. 42).

19 Je me réfère au *REW*, qui comporte (p. 1187-1200) une liste de concepts exprimés en allemand et renvoyant aux entrées des étymons romans.

20 La question des régionalismes d'origine latine s'est déjà posée pour moi à propos des noms composés (Dardel, 1999, p. 190).

Liver (1999, pp. 149-150) rappelle que, dans plusieurs parlers alpins romans (francoprovençal, réto-roman des Grisons et des Dolomites) et germaniques (des Walser et des Grisons), les adverbes de lieu revêtent une structure où se reflète un mode d'orientation spatiale particulier; en sursilvan, ces adverbes sont fondés sur les dimensions verticale (*si* «en haut, vers le haut» et *giu* «en bas, vers le bas») et horizontale (*en* «dedans, vers l'intérieur», mais aussi «en amont», et *or* «dehors, vers l'extérieur», mais aussi «en aval»), et ils se combinent dans des composés, comme *siadén* «vers le haut et vers l'intérieur» (*brentinas sesguschan dalla val siaden* «Nebel schleichen das Tal hinauf [und hinein]»).

Cette structure lexicale pourrait être la manifestation d'un mode d'orientation très ancien, peut-être antérieur à la présence des Romains, et s'expliquant à l'origine par le relief accidenté des Alpes. Dans ce cas, nous serions en présence d'une caractéristique locale, qui persiste en protoroman sous la forme d'un régionalisme au sens élargi, dont le pendant dans la langue commune ne peut être qu'une définition ou une périphrase, comme dans la traduction allemande de l'exemple ci-dessus.

4. Conclusion

Le résultat de cette petite enquête peut se résumer ainsi. En réponse aux questions que j'ai posées au début, il y a moyen de compenser dans une certaine mesure, au niveau de la première phase du protoroman, les limitations méthodologiques du comparatisme. Beaucoup reste cependant à faire pour vérifier les hypothèses existantes, étendre la gamme des méthodes alternatives et augmenter le corpus d'exemples²¹. Les latinistes seuls sont en mesure d'examiner si ma description du protoroman, qui est du latin parlé, se reflète dans le latin des textes²².

D'un autre point de vue du reste, l'exercice n'aura pas été vain. La question de savoir si, oui ou non, le protoroman est uniforme dans l'espace, question qui agite tant les esprits, et depuis si longtemps, reçoit ici un commencement de réponse: selon qu'on considère la langue commune ou des régionalismes de la première phase, il est uniforme ou il ne l'est pas, autrement

21 Il serait utile d'explorer des études onomasiologiques d'ensemble, comme celle de Söll (1967).

22 Le problème a été repris récemment, à propos du latin d'Afrique, par Petersmann (1998), pour qui les régionalismes se concentrent dans les inscriptions et sont surtout le fait de locuteurs peu lettrés.

dit, pour reprendre les thèmes de notre colloque, il est homogène ou hétérogène²³.

Bibliographie

- Baldinger, K. (1961). L'importance du vocabulaire dialectal dans un thesaurus de la langue française. In *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*. (pp. 149-176). Paris: Editions du C.N.R.S.
- Boulanger, J.-C. (1985). A propos du concept de «régionalisme». *Lexique*, 3, 125-146.
- Corbeil, J.-C. (1986). Le régionalisme lexical: un cas privilégié de variation linguistique. In L. Boisvert, C. Poirier & C. Verreault (éd.), *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*. (pp. 55-65). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dardel, R. de (1991). Types d'isoglosses en roman commun. In D. Kremer (éd.), *Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier), 1986*. (vol. 3, pp. 478-484). Tübingen: Niemeyer.
- (1993). Vues nouvelles sur l'unité du protoroman. In W. Viereck (éd.), *Verhandlungen des internationalen Dialektologenkongresses, Bamberg 29.7.-4.8.1990*. (vol. 2, pp. 50-60). Stuttgart: Steiner.
- (1996). *A la recherche du protoroman*. Tübingen: Niemeyer.
- (1999). Composés rectionnels nominaux nom+nom en protoroman. *Probus*, 11, 177-208.
- DSR = Thibault, A., sous la direction de Knecht, P. (1997). *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*. Carouge-Genève: Editions Zoé.
- Francard, M. (1995). La description des variantes topolectales en Wallonie. In M. Francard & D. Latin (éd.), *Le régionalisme lexical*. (pp. 57-66). Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Henry, A. (1972). Lexicographie géographique et ancienne langue d'oïl. *Romance Philology*, 26, 228-255.
- Hock, H. H. (1991). *Principles of Historical Linguistics* (Second revised and updated edition). Berlin / New-York: Mouton de Gruyter.
- Liver, R. (1999). *Rätoromanisch*. Tübingen: Narr.
- Martin, J.-B. (1997). Le français régional. Variation diatopique du français de France. *Le Français moderne*, 65, 55-69.
- Petersmann, H. (1998). Gab es ein afrikanisches Latein? Neue Sichten eines alten Problems der lateinischen Sprachwissenschaft. In B. García-Hernández (éd.), *Estudios de Lingüística Latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina*. (2 volumes). (vol. 1, pp. 125-136). Madrid: Ediciones Clásicas, 1.
- Pohl, J. (1978). Communication field and linguistic field: the influence of the border (France and Belgium) on the French language. *International Journal of the Sociology of Language*, 15, 85-90.
- Poirier, C. (1995). Les variantes topolectales des lexiques français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois. In M. Francard & D. Latin (éd.), *Le régionalisme lexical*. (pp. 13-56). Louvain-la-Neuve: Duculot.
- REW = Meyer-Lübke, W. (1935). *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. 3. vollständig neu bearbeitete Auflage. Heidelberg: Winter.

23 Je tiens à remercier Pierre Knecht (Université de Neuchâtel) de m'avoir si amicalement aidé à m'orienter dans la littérature sur les régionalismes.

-
- Rey, A. (1983). Normes et dictionnaires (domaine du français). In E. Bérard & J. Maurais (éd.), *La norme linguistique*. (pp. 541-569). Québec: Conseil de la langue française.
- Rohlf, G. (1971). *Romanische Sprachgeographie*. München: Beck.
- Saussure, F. de (1949). *Cours de linguistique générale*. (Troisième édition). Paris: Payot.
- Schuchardt, H. (1928). *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*. (Zweite erweiterte Auflage). Halle (Saale): Niemeyer.
- Serme, J. (1999). Le lexique français commun comme source de régionalismes: le phénomène de survivance et ses avatars. *Le Français moderne*, 67, 169-197.
- Söll, L. (1967). *Die Bezeichnungen für den Wald in den romanischen Sprachen*. München: Hueber.
- Straka, G. (1983). Problèmes des français régionaux. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques (Académie royale de Belgique)*, 5e série, tome LXIX, 27-66.
- Tuaille, G. (1977). Réflexions sur le français régional. In G. Taverdet & G. Straka (éd.), *Les français régionaux*. (pp. 7-29). Paris: Klincksieck.
- Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris: Robert Laffont.
- Wolf, L. (1972). Le français régional. Essai d'une définition. *Travaux de linguistique et de littérature (Strasbourg)*, X, 1, 171-177.